

N° D'ORDRE : 2017-48

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 25**Pouvoirs : 3**Excusés : 0**Absents : 1**Qui ont pris part**à la délibération : 26**Date de convocation : 21 mars 2017.*SEANCE DU 27 MARS 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – MME GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18H35) – M. BLANC Romain – MME DEFAUX Catherine (arrivée à 18H35) – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie – M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire – M. LHOMME BERNARD à M. BALLESTER – MME BALS Fabienne à M. HOEHN Gérard.

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Compte Administratif 2016 du budget principal de la Commune s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	7 058 659.36	7 857 138.62	3 288 915.19	1 189 099.21	10 347 574.55	9 046 237.83
Résultat 2016		798 479.26	2 099 815.98		1 301 336.72	
Résultat antérieur reporté		2 793 755.86	0.00	941 368.91		3 735 124.77
Résultat de clôture 2016		3 592 235.12	1 158 447.07			2 433 788.05
Restes à réaliser INV			2 373 542.53	1 303 293.00	1 070 249.53	

Résultat 2016		3 592 235.12	2 228 696.60		1 363 538.52
---------------	--	--------------	--------------	--	--------------

Restes à réaliser	30 586.85	
-------------------	-----------	--

1- Le fonctionnement :

L'excédent en fonctionnement est de l'ordre de 3 592 235.12 €. Il sert à combler le besoin de financement de l'investissement pour 2 228 696.60 € (mise en réserve).

L'excédent repris au budget primitif 2017 est donc de 1 363 538.52 €. Il convient de déduire les restes à réaliser en fonctionnement (participation Symielec pour 30 586.85 €) pour déterminer l'excédent réel, soit 1 332 951.67 €.

Il s'explique notamment par les éléments suivants :

◇ Le virement à la section d'investissement inscrit au BP ne se réalise pas en comptabilité : 3 173 477.69 €.

◇ La moindre consommation des crédits prévus au 011 (charges à caractère général) : - 196 535.96 €. Cet écart par rapport au réalisé s'explique notamment par des économies réalisées sur les achats de fournitures pour les TAP et périscolaires, la diminution des repas commandés à la maison de retraite pour le portage des repas du fait de la liaison froide, la non réalisation des enveloppes prévisionnelles prévues pour les fourrières animales et véhicules, les annonces ainsi que pour les éventuels contentieux et honoraires. L'annulation du triathlon contribue également à cette moindre consommation.

◇ Le report des crédits relatifs aux participations du symielec au titre des opérations d'enfouissement des réseaux : 30 586.85 €

◇ La modification du montage financier prévu pour le remboursement de l'avance octroyée par le CNC au titre de la numérisation du cinéma. En effet, l'exploitant de la salle de cinéma la rembourse directement en fonction des diffusions de films (24 574 €).

La hausse des recettes par rapport aux prévisions :

◇ Dotation de solidarité communautaire : perception des attributions 2015 et 2016 sur une année (+ 76 k€).

◇ Dotation générale de décentralisation : 18 000 €. Elle n'était pas prévue au budget primitif.

◇ Perception d'un acompte au titre de la prestation de service 2016 d'un montant de 18 858 €. C'est la première année que la CAF procède ainsi. Habituellement les versements sont perçus avec une année de décalage.

◇ Hausse des produits du domaine au titre de la cuisine centrale (scolaires et collégiens), des TAP et des périscolaires de 44 907 € par rapport à la prévision.

◇ Produits exceptionnels : + 5 524 € (essentiellement remboursement des assurances suite aux sinistres déclarés).

2- L'investissement :

Le résultat annuel de la section est un déficit de 2 099 815.98 €. Après prise en compte du déficit reporté et des restes à réaliser, le besoin le financement de la section est positif et s'établit à 2 228 696.60 €. Une mise en réserve est donc obligatoire cette année.

Les dépenses d'équipement se sont établies à 3 043 341.97 €.

Opérations		Dépenses		Recettes	
		Réalisé	RAR	Réalisé	RAR
TOTAL Opérations en €		3 036 772.57	2 359 318.53	646 813.99	303 293
0202	PLU	30 416.16	56 834.34		
0502	Terrain de Foot Pin Rolland	8 799.53	16 141		
0601	Travaux de voirie	24 456.84	12 280.53	17 383	
0602	Mise en sécurité	144.6	49 152		
0603	Environnement forêt	4 555.20			
0604	Postes de secours				
0607	Vidéo protection	8 187.88	79 999.03		20 000
0610	Travaux réseau pluvial	34 204.80			
0702	Ermitage	29 442.33		43 591.99	
0805	Réseau incendie	2 344.32			
0806	Cimetière	3 992.60			66 000
53	Divers travaux de bâtiments	255 034.09	120 578.07		130 000
54	Equipements sportifs	852.41	1 019.45		
59	travaux électricité	15 937.32	11 534.24		
62	Espaces Verts	14 419.16			
68	Acquisition matériel informatique	16 492.53	36 298		
69	Acquisition mobilier adm				
70	Matériel restaurant	4 384.71	597.92		

	scolaire				
76	Mobilier matériel scolaire	4 336.01	660		
77	Autres Matériels	57 751.50	16 657.10		
88	Conteneurs OM	3 315.60			
9701	Acquisition de véhicules	18 833.71	84 999.92		
9801	Acquisition marine		9 970		
9803	Jeux divers pour enfants		25 000		
201101	Projet cuisine centrale	2 491 091.24		585 839	
201102	Accessibilité PMR	2 098.80	24 615.84		
201103	Acquisitions immobilières	1 364.40	1 811 146		12 000
201301	Parking du Canon				75 293
201401	Illuminations	4 316.83	203.09		
201601	Fort de la Coudoulière		1 632		

Le montant des subventions d'investissement versées au titre des aides aux façades en 2016 est de 6 569.40 €. Les restes à réaliser s'établissent à 14 224 €.

Les autres dépenses réelles correspondent au remboursement de 2 emprunts : 66 860.60 €.

En opération d'ordre entre sections, l'amortissement des subventions a atteint 7 187 € et les travaux en régie ont été valorisés pour 30 766.76 €. Les opérations d'ordre patrimoniales s'établissent à 47 335.86 €. Elles s'équilibrent en recettes et dépenses d'investissement.

Les recettes réelles supplémentaires sont :

- La TLE : 7 753.21 €
- Le FCTVA : 169 723 €
- Le remboursement d'un emprunt par TPM pour le Fort de la Coudoulière suite au transfert de compétence : 388 €

Les dotations aux amortissements se sont établies à 317 085.15 €.

L'emprunt relais d'1 Million d'euros pour l'opération Fliche Bergis est reporté en recettes.

3- Affectation des résultats :

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 1 363 538.52 € à la section de fonctionnement du BP 2017.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé du Président de séance ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Compte Administratif du budget principal 2016 ;

DECIDE PAR 23 POUR, 1 CONTRE (M. COIFFIER) et 2 ABSTENTIONS (M. PAPINIO, M. POUMAROUX).

- D'adopter le Compte Administratif du budget principal 2016.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT